|  |
| --- |
| **Site Electrical Maintenance**  Manifestation d’interet  Kinross Tasiast Mauritanie Ltd. S.A. (TML S.A.)  La Mine d'Or de Tasiast a commencé ses activités en 2007 et en 2010 la compagnie (Tasiast Mauritanie Limited S.A, ou TMLSA), une filiale à part entière de Kinross Gold Corporation, a acquis le bail minier. Cette exploitation à ciel ouvert est située dans le désert saharien de l'ouest de la Mauritanie, à environ 300 km au nord de la capitale, Nouakchott, et à 162 km à l'est-sud-est de la ville portuaire de Nouadhibou en Mauritanie, Afrique de l'Ouest.  TMLSA sollicite le service d’un entrepreneur possédant des connaissances en matières de gestion de maintenancxe electrique. Effectuer les travaux électriques, les entretiens, le raccordement, les installation et les réparations de tous les systèmes électriques de la mine Tasiast et de la ligne et de la station de sondage. Les travaux couvrent les lignes électriques aériennes à haute tension, le câblage et les terminaisons HT, l’installation avec maintenance (33KV, 15KV, 11KV, 6.6KV) avec leurs relais de commutation et de protection, les systèmes électriques BT généraux dans les bâtiments, les bureaux et les ateliers, les moteurs triphasés de 400 volts et leurs commandes, ainsi que les travaux d’instrumentation électrique allant des automates programmables aux systèmes SCADA.    **Exigences Techniques**  Les services comprennent, sans s'y limiter aux, éléments suivants :  1. Le prestataire devra posséder des expériences en matière de maintenancedans eletricque  2. Fournir des references, attestations, certificats ou tout autre document prouvant son éxpérience dans le domaines electrique  3. Fournir le profil de la société ou de l’agence qui sera intéréssé à particper à l’appel d‘offres  **Exigences commerciales**  5. Les entrepreneurs intéressés doivent être enregistrés avec les numéros RC et N.I.F ;  6. Indiquer une expérience dans le(s) domaine(s) demandé(s) d'au moins trois ans dans la fourniture du service demandé. Ce sera avec les entreprises travaillant avec des organisations internationales, des institutions financières, des institutions nationales et gouvernementales, le grand public, ou des entreprises privées ;  7. Attestation ou exonération fiscale et preuve de conformité aux exigences de sécurité sociale.    Les entreprises sont invitées à manifester leur intérêt en soumettant à TMLSA une communication fournissant des données démontrant leur capacité à remplir les critères ci-dessus à l'adresse suivante : [Brahim.Ndiaye@kinross.com](mailto:Brahim.Ndiaye@kinross.com) . **Réponse à la demande de manifestation d'intérêt, Réf. EOI 00111- Mainetance electrique** . Les manifestations d'intérêt doivent être reçues au plus tard **le 15 Avril 2024 à 15h00 GMT**. TMLSA ne s’engage à procéder à aucun arrangement contractuel, de quelque sorte qu’il soit, en suite et conséquence de cette manifestation d’intérêt. |